

Commission Régionale des Officiels

L.L.B.B.

2017 – 2018 Page 1

Réunion du Jeudi 09 novembre 2017 à TOMBLAINE (Maison Régionale des Sports)

Présents : Betty BETTIOL, Michel TIBERI, Djamel KACED, Philippe HENIQUI, Jonathan STAUDT,

Excusé : David CHRISMANN, Jerome THOMAS.

Ouverture de la séance par le Président à 19 h00.

Le Président ouvre la séance.

Approbation du procès-verbal de la réunion du 05 octobre 2017. (**Ajout de la liste des O.T.M.**).

Le Président demande à D.KACED de faire le point sur l'envoi des QCM aux 4 départements lorrains, pour la formation de leurs arbitres.

Aucune réponse.

Une relance sera faite aux présidents de CDO.

Une demande avait été également faite aux présidents de CDO pour obtenir leurs plannings de stages de formation pour la saison 2017 - 2018, afin de mettre en place des stages en commun.

Aucune réponse.

Le Président informe les membres, qu'une réunion s'est tenue via Skype entre les 3 Présidents de CRO, Geoffroy GEBEL, Daniel LEVASSEUR, accompagnée de Nadia AMGHAR, et Michel TIBERI.

Cette réunion avait pour objet d'échanger sur plusieurs points et notamment mettre en place un stage commun entre les ligues, pour les arbitres "potentiels". Ce stage se déroulera en mai 2018. Des dispositions sont déjà prises.

Responsable Pôle : Arbitres LLBB. Djamel KACED.

❖ Bilan stage n°1 à Tomblaine les 28 et 29 octobre 2017.

Nombre de stagiaires : 27.

Formateurs présents :

Eric BETTIOL, Thibaut BLUMENFELD, Djamel KACED, Mourad BOUNAJRA, Vincent THIRIET.

Différents points ont été abordés lors de ce stage.

Samedi :

Commission Régionale des Officiels

- ❖ Séance e-marque : Eric BETTIOL (Nouvelles procédures et particularités depuis le début de saison)
- ❖ Séance vidéo : critères des fautes antisportives et sur la faute non nécessaire sur la transition off.

De 18h à 19h30 : perspectives de la nouvelle ligue Grand Est suivi d'un repas convivial.

Dimanche :

- ❖ Test physique/ QCM règlement/Mécanique arbitrage (séance mécanique arbitrage AT et AK)
- ❖ Nouvelle règle du "Marcher"/Séance technique : Défense sur les écrans (Intervention Eric BETTIOL). Une séance a été greffée avec la mécanique d'arbitrage.
- ❖ Clôture.
- ❖ La Commission Régionale des Officiels tient à remercier l'ensemble des participants pour leur investissement et leur disponibilité sur ce week-end. Elle remercie également les cadres formateurs qui se sont libérés et qui ont bien voulu accepter cette tâche.
- ❖ **Le stage n°2 se met en place. Il se déroulera à NILVANGE, les 16 et 17 décembre 2017. Un courrier sera envoyé prochainement.**
- ❖ Le tournoi des 6 frontières, concernant les U14 (garçons et filles) se tiendra très certainement à **SARREBOURG, les 27,28,29 décembre 2017.**

La CRO doit désigner 5 ou 6 arbitres qui participeront à ce tournoi.

Ils seront choisis en fonction de leurs disponibilités dans le groupe des potentiels que gèrent Jonathan et Jérôme. Catherine MICCOLI est saisie également, pour réaliser des observations lors de ce tournoi.

- ❖ L'approche du **T.I.C. annuel est prévue le 07 janvier 2018 à Mirecourt.** Chaque C.D.O. doit désigner 2 arbitres, elles seront contactées très prochainement. Il serait intéressant que ces jeunes arbitres puissent participer au stage des 16 et 17 décembre 2017 afin de voir leur potentiel.

Dispositions pour la mise en place de la formation des "Arbitres fédéraux".

En fonction de la demande du Grand Est, un certain nombre d'arbitres lorrains pourront accéder au Championnat de France et devenir "Arbitre fédéral".

Pour cela, la C.R.O. a décidé de mettre en place une formation, qui sera sur le même principe que la préparation des arbitres au concours CF2 de l'an dernier. (Préparation et observation)

Commission Régionale des Officiels

Cette formation sera ouverte à tous les arbitres. Elle a pour but d'augmenter leur niveau de connaissance et d'élever leur niveau d'arbitrage.

La C.R.O. a adopté certaines dispositions et se réserve le droit de valider ou non certaines candidatures en y apportant des éléments majeurs de décision.

- ❖ Conditions âge requis : Avoir 18 ans révolus et moins de 45 ans
- ❖ Suivre assidûment les formations organisées par la C.R.O. (Formation du lundi soir, stage, stages, EvalQCM...)
- ❖ Officier régulièrement en PN.Masculin.

L'inscription du candidat devra impérativement se faire par une lettre motivée, dans laquelle, il s'engagera à suivre et à remplir les conditions requises, à savoir :

- ❖ Assiduité aux stages,
- ❖ disponibilités,
- ❖ formations en soirée, (les lundis)
- ❖ EvalQCM,
- ❖ respect des désignations envoyées par le répartiteur,
- ❖ attitude exemplaire tout au long de la saison.

Cette lettre sera accompagnée d'un chèque de 150 euros, représentant les frais de formation.

Dès lors les inscriptions closes, le Responsable du Pôle Formation débutera cette session.(Début année 2018).

A l'issue de cette formation, un classement sera réalisé.

Il tiendra compte des notes validées en cours de formation, des tests physiques réalisés durant les stages, et des épreuves terminales validant la fin de formation.

Epreuve n°1 : Le candidat validera ses épreuves lors de la formation continue. (QCM règlement, QCM vidéos, Test physique, Oral de règlement).
12/20, sera la note requise pour participer à l'épreuve terminale.

Epreuve n°2 : La candidat sera désigné par le répartiteur, et évalué par un observateur, figurant sur la liste définie par la C.R.O.. (**Observateur CF, ou arbitres HN, voir National**), sur deux rencontres de niveau PN Masculin.

Commission Régionale des Officiels

Epreuve n°3 :

Le candidat ayant suivi avec succès l'ensemble des épreuves tout au long de la formation, se verra convoqué pour les épreuves finales. (Examen final en Avril 2018).

Les épreuves de l'examen final seront les suivantes :

- ❖ QCM Ecrit. (Coef 1)
- ❖ QCM Vidéo (Coef 1)
- ❖ Oral de règlement (Coef 1)
- ❖ Test physique (Palier en vigueur CF) **Eliminatoire.**
- ❖ Observations (Coef 2).

Responsable Pôle : Arbitres Championnat de France : Jonathan STAUDT et Jérôme THOMAS.

Jonathan, nous fait un point sur le Pôle concernant les arbitres CF.

Concernant les désignations, à l'heure actuelle les arbitres lorrains sont relativement bien désignés.

Une seule déception, Jonathan a envoyé à l'ensemble du groupe (24 destinataires) une première séquence "Vidéos" formation.

Seulement, **11 réponses sur 24.**

3 arbitres "fédéraux" ont répondu sur 12.

8 arbitres potentiels ont également répondu.

Une relance sera faite par Jonathan. Il n'est pas concevable qu'il n'y ai aussi peu de réponses.

Le prochain rassemblement aura lieu le **vendredi 24 novembre 2017, à Tomblaine, à la M.R.S.L. de 19 heures à 21 heures.**

Une salle doit être réservée avec vidéo-projecteur.

Responsable Pôle : Liens avec les CDO : Michel TIBERI et Yoann JACQUOT.

Deux relances doivent être envoyées aux Président de CDO, Vosges et Meuse.

Responsable Pôle : O.T.M. . Betty BETTIOL.

Pour les « Automnales », deux animations e-marque ont été programmées :

- l'une lors du stage arbitres sur le fonctionnement du logiciel et sur les anomalies rencontrées lors de la dernière saison, animée par Eric BETTIOL
- l'autre pour les OTM : 10 inscrits, 8 présents, animée par Betty BETTIOL

Commission Régionale des Officiels

Passage OTM Région - OTM CF2 :

Adel AFIRI, OTM Région, a fait l'objet de deux évaluations positives depuis le début de la saison. La CRO valide son passage au niveau « Fédéral : NM3/NF/NF3/CF J U15-U18 ».

Formation :

La CRO Lorraine met en place le 27, 28, 29 décembre 2017 un temps de formation ouvert à tout licencié de Lorraine qui souhaiterait être validé en qualité d'OTM Région.

La validation des OTM région aura comme support le tournoi international des 5 frontières U14 (filles et garçons) se déroulant à SARREBOURG (57) et regroupant BAD WURTEMBERG, BERLIN, LUXEMBOURG, ALSACE et LORRAINE.

Les candidats au statut "OTM Région" doivent :

- Suivre la formation e-Learning "OTM Région" composée de six modules
- Réussir les quiz de chaque module
- Suivre la formation e-Learning e-Marque
- Envoyer les deux certificats de formation ("OTM Région" et "e-Marque") à leur CRO*
- Se faire valider sur une séance pratique par leur CRO.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **7 DECEMBRE 2017, délai de rigueur**. Elles seront limitées à 20 participants et seront prises dans l'ordre d'arrivée à l'adresse suivante : * otm@llbb.fr

Observations : Catherine MICOLLI :

Seules, trois observations ont été réalisées.

Catherine s'interroge également sur une éventuelle augmentation des frais pour les observateurs. Il lui semble difficile d'envoyer des observateurs qui vont passer plusieurs heures, à briefer, débriefer, regarder le match et rédiger un rapport d'observations, pour recevoir une somme dérisoire, alors que dans les autres ligues, les sommes versées sont 5 fois plus importantes.

Responsable Désignations : David et Philippe.

De nombreux cas sont soulevés, concernant **des arbitres régionaux et fédéraux**. Nous assistons à des situations assez exceptionnelles de toutes sortes.

Des arbitres fédéraux, ne souhaitent plus officier en Ligue, (R2 et R3), niveau trop bas et tonalité différente.

Des arbitres qui acceptent des désignations et qui se plaignent d'en avoir trop. (4 par week-end).

Des arbitres qui ne se déplacent plus dans leur championnat départemental, sans prévenir, et en ne respectant aucune procédure.

Des arbitres qui arrivent dans une salle, sans même avoir rencontré les dirigeants du club, supposant des problèmes à venir, reprenne leur valise et quitte la salle.

Les exemples sont de plus en plus nombreux....

Commission Régionale des Officiels

Je souhaite que tout cela s'arrête rapidement, et que chacun prenne conscience du rôle qu'il a à jouer.

Philippe reconnaît que les désignations se font plus facilement aujourd'hui, et qu'il y a moins de contestations.

Un point est évoqué, il concerne les stagiaires qui préparent le diplôme d'entraîneur. Ils sont au nombre de 3.

Je rappelle qu'ils doivent être désigné sur 5 rencontres et être observés.

Avant toutes choses, ils doivent avoir accomplis certaines formalités :

- Etre licencié.
- Avoir un dossier médical validé par le Médecin Régional.
- Avoir un code FBI, pour les désignations. Ces officiels doivent être indemnisés.

Question diverse :

Il s'agit d'un arbitre "fédéral", désigné sur une rencontre R2 à 18 heures et PNM à 20 heures 30.

Supposant les problèmes arrivés, et n'ayant pas pris la peine de rencontrer les dirigeants, ce même arbitre a décidé de prendre sa valise et de rentrer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30.

La prochaine réunion se tiendra le Jeudi 09 décembre 2017 à 19 heures à la M.R.S.L. de Tomblaine